

# le Hélot

# 29



*Le Hélot est le rû qui arrose notre village... Il prend sa source près du Mont Peleu (168m) à 110m d'altitude. Ce petit cours d'eau est aussi appelé La Rive.*

**Bulletin Municipal de la Commune d'UGNY LE GAY**  
**FEVRIER 2020**      **Responsable de la Rédaction: Sylvie LELONG**



*Les enfants du village avaient rendez-vous avec le Père Noël... C'est un vrai bonheur de voir nos chères têtes blondes avec de si beaux sourires lors de ces grands moments de joie et d'amitié dont le comité des fêtes d'Ugny le Gay a le secret...*

**éditorial du maire:** C'est avec beaucoup d'émotion que je signe ce dernier Hélot de la mandature 2014-2020. Je remercie tous les habitants d'Ugny le Gay de m'avoir soutenue pendant les douze années passées à m'occuper des affaires municipales. Certes il y eut des moments durs et pénibles, mais aussi des instants de grand bonheur à partager les nombreux moments festifs de la vie du village...

Je suis heureuse et fière d'avoir pu contribuer au développement de notre commune, au bien être de ses habitants et à son rayonnement au delà de nos limites géographiques, et de l'avoir fait dans le sens de l'intérêt général. Mais il faut savoir passer la main... Je suis certaine que les conseillers municipaux que vous élirez, quel(le)s qu'ils(elles) soient, sauront continuer l'oeuvre que leurs prédécesseurs ont perpétuée, et cela avec autant de dévouement.

## agenda:

### Assemblée générale du Comité des Fêtes...

Le 5 Mars 2020 à la Mairie à 18 heures 30...

### Elections municipales 2020...

Les 15 et 22 Mars 2020...

### état civil:...

Nous avons la joie d'accueillir dans le village deux nouvelles naissances.

Bienvenue à Charline GOUT née le 14 Janvier 2020 et félicitations aux parents...



### La fibre arrive...

**Mais sa commercialisation n'est pas un long fleuve tranquille.**

#### ***Une note payée deux fois par les contribuables...***

Ce qui n'est précisé dans aucune réunion d'information, c'est que le très haut débit promis pour casser la fracture numérique et rendre les territoires plus attractifs se paie très cher pour les contribuables.

Ne répondant plus à des objectifs de service public, les opérateurs n'investissent plus dans les zones les moins densément peuplées, estimées trop peu rentables. Les profits que font ces sociétés via notamment les abonnements de leurs clients sont reversés aux actionnaires ou réinvestis à l'étranger et non plus dans les réseaux comme ils le devraient. La seule solution proposée par le gouvernement pour uniformiser le développement numérique sur le territoire est de subventionner les collectivités pour financer la création des réseaux fibrés. Ces réseaux, financés avec de l'argent public, sont donc soumis à appel d'offre avant d'être construits, exploités, entretenus et surtout commercialisés par les opérateurs classiques qui raflent ainsi deux fois la mise en se faisant payer pour produire et exploiter un réseau qui leur rapporte du profit via les abonnements.

Un des arguments majeurs qui justifie d'investir de l'argent public au profit des opérateurs et de leurs actionnaires est, selon l'État, la nécessité de réduire la fracture numérique et de permettre à tous un accès égalitaire au très haut débit. Cette mission qui aurait pu, dans un autre temps, être garantie par le service public revient aujourd'hui aux collectivités. Mais la mise en place des RIP (Réseau d'Intérêt Public) dans les communes ne garantit absolument pas l'égalité de déploiement de ces technologies. En fonction des rendements estimés pour la zone, les opérateurs choisissent d'équiper plus ou moins ces nœuds de raccordement, garantissant des débits très inégaux allant de 8 à 500 Mbit/s selon les retombées estimées. C'est un des risques engendrés par la multiplication des acteurs intervenant sur ces réseaux avec des intérêts divergents et souvent sans action concertée ni stratégie globale.

### Eau & assainissement: Les compétences passent à la communauté d'agglomération.

Depuis le 1er Janvier 2020, la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux ne sont plus sous la responsabilité du Conseil Municipal. En effet la loi a transféré les compétences eau et assainissement à l'agglomération Chauny Tergnier La Fère...

Comment celle-ci va t-elle assumer cette nouvelle charge, tant est complexe la situation sur le terrain, et disparate les niveaux d'équipement des communes du territoire?...

Pour l'instant les informations sont assez vagues, et manifestement, notre intercommunalité n'est pas tout à fait prête... Pour preuve les pages de son site traitant du sujet où on peut voir ceci:



Depuis le 1er janvier 2020 la Communauté d'Agglomération exerce la compétence assainissement des eaux usées.

La Communauté d'Agglomération a la responsabilité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif des

**Page en cours de création**



**Merci de votre compréhension**

Merci pour votre compréhension.

La com' d'agglomération a informé la commune que rien ne changerait pour 2020... Ses interlocuteurs seraient toujours Véolia pour l'eau et Noréade pour l'assainissement... Elle a aussi annoncé que les factures devraient être réglées auprès de leur service et que le prix de l'eau ne devrait pas bouger cette année... Oui, mais?...

La loi oblige les collectivités à uniformiser les tarifs sur leur territoire, par souci d'égalité pour tous les citoyens. Que deviendra alors le prix de l'eau lorsqu'il faudra inclure le coût de l'investissement pour refaire les réseaux vieillissants de certaines communes?...

Seul l'avenir nous le dira, mais espérons que celui-ci ne nous prépare pas des lendemains qui déchantent, et que l'eau du robinet n'ait pas un bientôt goût amer...

### Repas de la Nouvelle année du CCAS...



Pour fêter le dernier déjeuner de la mandature, les membres du CCAS avaient souhaité apporter quelques changements au traditionnel repas en mairie du mois de janvier.

Tous les participants se retrouvèrent donc au Château de Quesmy pour fêter l'événement des seniors de ce début d'année avec un autre changement : une animation « par nous-mêmes », donc sans animateur extérieur, présentant une tombola répartie tout au long du repas, la présentation d'un diaporama retraçant les moments forts des déjeuners de 2015 à 2019 mais aussi de quelques déjeuners antérieurs et enfin le passage de quelques vidéos humoristiques en tous genres.

C'est donc après le discours court de Sylvie LELONG et les mots de bienvenue de Dominique MARCOTTE que les convives purent apprécier la disposition en tables rondes permettant des échanges plus faciles ainsi que la qualité de l'animation et des intervenants.

Au final, un joli cocktail de convivialité parsemé de grands moments d'émotion, de sourires et de rires.



### Voeux de la Municipalité et du Comité des Fêtes...



La bonne humeur régnait dans la salle de l'ancienne école pour ses voeux conjoints de notre Maire et de la Présidente du Comité des Fêtes. Elles étaient entourées d'une grande partie des habitants du village et de nombreuses personnalités du canton et de l'agglomération.

Après les discours, le vin d'honneur se prolongea tard dans l'après-midi, tant les gens avaient des choses à se dire. La cérémonie se termina par un repas partage qui réunit une trentaine de convives pour la dégustation de délicieuses recettes concoctées par les participant(e)s.



# Les nouvelles du Comité des Fêtes...

## Beaujolais nouveau...



### *Un beau beaujolais nouveau...*

Beau et bon, le Beaujolais choisi par le Comité des Fêtes a surpris les papilles mais dans le bon sens. Accompagné par un généreux plateau de charcuterie, les 50 convives, réunis dans la salle des fêtes de la mairie auront passé une sympathique soirée en toute convivialité. D'aucuns ont déjà réservé pour 2020...



## Noël à Ugny...



### *Spectacle de Noël à Ugny le Gay.*

Le Comité des Fêtes a anticipé sur les Fêtes de Fin d'Année en offrant un spectacle spécialement destiné aux enfants. Jean Lou, le magicien les a fait rêver avec de nombreux tours, sous les applaudissements des enfants, des parents, mais aussi des anciens venus partager un grand moment de gaieté et de bonne humeur.

La fin du spectacle vit arriver le Père Noël qui fut accueilli chaleureusement par les enfants. Associé à Madame le Maire et Elisabeth Thévenin, présidente du Comité, il distribua friandises et cadeaux personnalisés s'attardant avec quelques mots pour chacun des enfants.

Enfin, pour clore cette belle après-midi, un somptueux goûter fut servi à tous au milieu des discussions enfantines et des papotages des anciens.

### *La Balade du Père Noël à Ugny le Gay.*

C'est finalement par un temps bien agréable que le Comité des Fêtes a organisé la dernière manifestation de l'année. Skyros et Viking, deux magnifiques chevaux Haflinger conduit de main de maître par Ludovic Fournet auront mené le Père Noël et ses assistants dans toutes les maisons du village. Avertis par les sabots des chevaux et la cloche du Père Noël, de nombreux habitants leur auront réservé un accueil particulièrement chaleureux et les enfants furent enthousiasmés par cette visite. Tous auront pu échanger quelques mots de saison autour de la distribution de papillotes et de clémentines.